



Puije resilier mon contrat de de degroupage total(alice)

Par **franck92_old**, le **29/05/2007** à **12:59**

bonjour voila j'ai un prb avec mon fai depuis + de 15 jour je ma ligne telephonique ne fonctionne plus je ne peux plus appeler mon fai (alice) n'a toujour rien retablis et ils me disent d'attendre encore entre 7 et 15 jours
voila je voudrais savoir quelle est le delais legal ou il me doivent imperativement de retablir ma ligne
et est ce que moi j'ai le droit de resilier mon contrat (qui cour j'usqua oct 2008)sans penalités
merci de me repondre